



DECLARATION DE CONFORMITE

La présente déclaration de conformité est établie sous la seule responsabilité du fabricant :

GAMESYSTEM
450, Avenue de l'Europe
38334 MONTBONNOT-SAINT-MARTIN - France

Déclare que l'Equipement de Protection Individuelle neuf décrit ci-après est conforme au modèle ayant fait l'objet d'examen UE de type délivré par :

CETE APAVE SUDEUROPE
BP 193
13322 Marseille Cedex 16 - France

Est conforme au type sur la base de l'assurance de la qualité du mode de production (module D) sous la surveillance de l'organisme notifié :

AFNOR CERTIFICATION
11, rue Francis de Pressensé
93571 LA PLAINE SAINT-DENIS - France

Objets de la déclaration conformes à la législation d'harmonisation de l'Union applicable	TYPE	RÉFÉRENCES	N° D'EXAMEN DE TYPE	NORME(S)
HARNAIS GHS et GHS-GT	CE	105.000 105.010	0082/054/160/10/01/0332 Ext. 01/10/01	EN 361 : 1993
HARNAIS GH1 et GH1-GT	CE	103.000 103.010	0082/054/160/10/01/0331 Ext. 01/10/01	EN 361 : 1993
HARNAIS GH3 et GH3-GT	CE	101.000 101.010	0082/054/160/04/94/0033 EXT. N°01/10/98	EN 361 : 1993
HARNAIS GH5	CE	102.001	0082/054/160/01/11/0072	EN 361 : 2002 EN 358 : 1999 EN 813 : 2008
CEINTURE DE TRAVAIL	CE	111.000	0082/054/160/11/94/0122	EN 358 : 1993
CEINTURE DE MAINTIEN	CE	123.100	0082/054/160/08/97/0170	EN 358 : 1993
LONGE FIXE (EN SANGLE ELASTIQUE)	CE	101.510 101.515 101.520 050.000	0082/054/160/02/10/0056	EN 354 : 2002
LONGE DOUBLE (EN SANGLE ELASTIQUE)	CE	121.100 121.200	0082/054/160/02/10/0057 0082/054/160/05/17/0297	EN 354 : 2002
LONGE DOUBLE ELASTIQUE 1m	UE	TEX121.500	0082/054/160/06/19/0749	EN 354 : 2010
LONGE CABLE	UE	LAC120.XXX	0082/054/160/12/18/0884	EN795 : 2012 EN354 : 2010
ANTICHUTE A CABLE GAMESYSTEM SKC EVO + SKC EVO GS LINE	UE	LAC03200 LAC032100	0082/054/160/11/18/0830	EN353-1 : 2014 + A1 : 2017 et fiche de coordination Européenne VG11.116
ANTICHUTE A CABLE PAPILLON II	CE	011.000	0082/054/160/06/09/0299	EN353-2 : 2002
MODULEUR	CE	016.000	0082/054/160/02/95/0021	EN 353-2 : 1993
SANGLE D'ANCRAGE	UE	TEX118.XXX	0082/054/160/07/19/0775	EN 795 B : 2012
LIGNE DE VIE TEMPORAIRE	CE	127.000	0082/054/160/06/05/0137 EXT. N°01/05/08	EN 795 B : 1996
TRIPODE	CE	038.000	0082/054/160/04/99/0151	EN 795 B : 1996